

tribunes libres

ces textes sont imprimés tels que transmis au service communication au 4 décembre 2023



Groupe Notre priorité, c'est Carmaux !

Le projet de requalification du centre ville va entrer dans sa phase opérationnelle. Il est le fruit d'une réflexion collégiale étayée par des études approfondies. Comme nous nous y étions engagés nous avons organisé des réunions publiques qui ont permis d'échanger avec les habitants. Tout changement apporte son lot de questionnements d'interrogations. Ce fut l'occasion d'y apporter des réponses concrètes et mettre fin à certaines fausses informations. Le moins que l'on puisse dire c'est que les participants ont manifesté un vif intérêt pour les aménagements proposés! Se projeter dans l'avenir crée une dynamique où chacun devient acteur du changement. Notre objectif a clairement été exposé: construire un environnement agréable à vivre, attractif, qui donne envie de se l'approprier et qui intègre les exigences liées au changement climatique. Un séquençage précis élaboré par le service projet a été présenté. Il inclura une phase de concertation avec les riverains, les commerçants sédentaires et non sédentaires ainsi que les forains. Des réunions publiques continueront de se tenir. Les premiers travaux débiteront en mars 2024. Côté financier le taux d'imposition communal sur le foncier n'augmentera pas. L'opération sera financée via les subventions et les fonds propres. Carmaux est désormais une ville qui avance, résolument tournée vers l'avenir. Un avenir synonyme de qualité de vie.

Groupe # Unis pour Carmaux

Le maire a organisé deux réunions de présentation du réaménagement du centre-ville en novembre, sans accepter aucune remarque ni proposition du public venu découvrir le «Carmaux de demain», avec pour seule réponse aux questions posées mépris et condescendance. Les commerçants riverains de la place Gambetta inquiets de l'avenir économique de leur activité sont repartis de ces réunions résignés à devoir subir un bouleversement de leur activité sans aucune consolation. L'impact de la modification de circulation au Coin Dulac et sur la place Gambetta n'a pas été anticipé et nous alertons des conséquences sur les voies adjacentes, notamment l'avenue Jean-Baptiste Calvignac déjà saturée, promise à sens unique dès les travaux achevés.

Le budget de cette opération, quelque 10 millions d'euros, ne pèsera ni sur les impôts ni sur le sacrifice d'autres investissements, à en croire notre édile. Il nous semble pourtant récurrent d'entendre que la modernisation des écoles, la sécurisation de rues et trottoirs et autres petits travaux sont reportés faute de budget. Oui pour une transition vers des aménagements plus résilients, mais en concertation et sans renoncement ! Parole de maire, ces travaux rendront Carmaux attractive et dynamique ! Dans un calendrier serré au millimètre, s'enchaîneront la place de la Révolution, Libération, Gambetta puis Jean Jaurès d'ici 2026... Carmaux sera au moins animée par le bruit des pelles mécaniques ! François BOUYSSIÉ, Martine COURVEILLE, Mylène KULIFAJ-TESSON, Simon BRÄNDLI, Gisèle RATABOUL

Groupe « Communiste et citoyens »

A l'aube de 2024, nous présentons tous nos vœux de bonheur, paix et santé à la population de Carmaux. Souhaitons que les conflits qui gangrèment notre monde trouvent une issue pacifique. Souhaitons que la démocratie triomphe là où elle est en danger et que l'humanité retrouve des valeurs de tolérance et de fraternité. Dans cette société en tension, nous proposons la solution du dialogue. Le rôle de la politique est de permettre un débat apaisé et une confrontation des idées. Si ce n'est pas toujours le cas au niveau national, ça ne l'est pas non plus au niveau local. Notre mission de groupe d'opposition est de faire entendre votre voix. Cependant ces opinions se heurtent à de nombreuses contraintes. Une tribune réduite au minimum légal, un numéro du journal municipal en moins sur l'année, des motions que nous souhaitons présenter en Conseil Municipal refusées par un bureau (dont nous ignorons la composition). Mais surtout, un Conseil Municipal qui laisse peu de place au débat, où les décisions sont votées dans l'urgence, où le discours contradictoire est peu présent. Peu de commissions se réunissent, leur travail n'est pas clairement exposé aux élus de l'opposition pour leur permettre de prendre une décision. Quant aux délégations données au Maire en début de mandat, elles ont permis par exemple, un bail avec un acteur privé pour la gestion de la maison Calmels sans que notre vote ait pu s'y opposer.